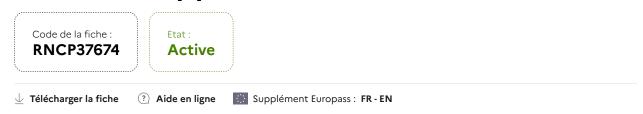
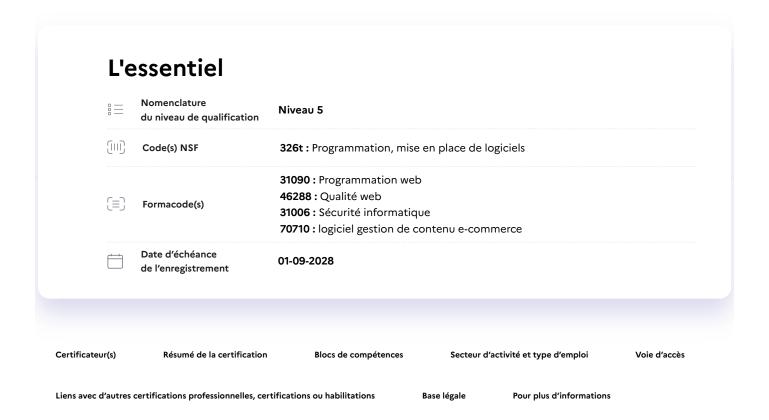
CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > TP - Développeur web et web mobile

TP - Développeur web et web mobile





Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION	11000007200014	-	-



Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le développeur web et web mobile réalise des sites web ou web mobile sécurisés et des applications d'entreprise web ou web mobile sécurisées destinées à des salariés. Il les développe avec des langages adaptés aux technologies dédiées à l'architecture web ou web mobile, coté navigateur et coté serveur.

Activités visées :

Il travaille dans le respect de la réglementation, des procédures qualité de l'entreprise et du dossier de conception, dans un souci constant de la sécurité des sites et des applications, et des principes de l'éco-conception.

Le développeur web et web mobile tient compte de l'expérience utilisateur, y compris de l'utilisateur en situation de handicap. Le développeur web et web mobile est à l'écoute du chef de projet, des leaders techniques et des acteurs participant au projet. Il dialogue avec le client dans le cadre de réunions de présentation des réalisations et communique oralement et par écrit, en français et en anglais, avec différents interlocuteurs.

A partir du dossier de conception, il réalise les maquettes des interfaces utilisateur web ou web mobile, modélise leur enchainement et il développe les interfaces utilisateur de manière sécurisée. Il adapte l'interface au type d'utilisation de l'application, y compris pour les équipements mobiles. Il publie les sites web et les rend visibles sur les moteurs de recherche.

À partir du dossier de conception, il développe les traitements métier de l'application coté serveur avec des composants sécurisés. Il comprend le modèle de données de l'application et il créé ou modifie les bases de données. Il réalise les accès aux données et leurs mises à jour en assurant leur sécurité et leur confidentialité. Il vérifie par des tests le bon fonctionnement de l'application.

Le développeur web et web mobile met en place les mentions légales liées au règlement général sur la protection des données (RGPD). Il se réfère au référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) dans la réalisation des maquettes des interfaces utilisateur et leur enchaînement et répond aux besoins des personnes en situation de handicap.

Il adopte une démarche structurée de résolution de problème adaptée en cas de dysfonctionnement de l'application, y compris en cas d'incident survenant en production. Il met en place une veille informatique afin de connaître les évolutions techniques et de répondre aux problématiques de sécurité des technologies web qu'il utilise. Il communique en anglais pour l'expression écrite, compréhension écrite et compréhension orale au niveau B1 (utilisateur indépendant) et pour l'expression orale au niveau A2 (utilisateur élémentaire) du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le développeur web et web mobile peut travailler en tant que salarié d'une entreprise, y compris les entreprises de solutions logicielles, pour un client de l'entreprise de services numériques (ESN) qui l'emploie, ou en tant qu'indépendant directement pour un client.

L'emploi nécessite une station assise prolongée et un travail continu sur écran.

Il assure sa mission dans des entreprises et des contextes professionnels divers.

Il peut être amené à effectuer des déplacements professionnels et à travailler à distance.

Compétences attestées :

1. Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée

Installer et configurer son environnement de travail en fonction du projet web ou web mobile

Maquetter des interfaces utilisateur web ou web mobile

Réaliser des interfaces utilisateur statiques web ou web mobile

Développer la partie dynamique des interfaces utilisateur web ou web mobile

2. Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée

Mettre en place une base de données relationnelle

Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL

Développer des composants métier coté serveur

Documenter le déploiement d'une application dynamique web ou web mobile

Modalités d'évaluation :

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 35 min

En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets.

Il prépare un dossier de projet et un support de présentation de type diaporama. Le dossier de projet rend compte de l'ensemble des projets.

Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier de projet imprimé avant la présentation du candidat.

Le candidat présente ensuite son ou ses projets au jury.

Entretien technique : 00 h 40 min

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne

sont pas couvertes par le projet ou les projets.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

L'ensemble des candidats répondent en même temps au questionnaire professionnel en présence d'un surveillant.

Le candidat étudie une documentation technique rédigée en anglais. Il répond à

- deux questions fermées à choix unique posées en français ;
- deux questions ouvertes posées en anglais et amenant des réponses courtes, en rédigeant la réponse en anglais.

Entretien final: 00 h 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 00 min

Blocs de compétences

RNCP37674BC01 - Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Installer et configurer son environnement de travail en fonction du projet web ou web mobile Maquetter des interfaces utilisateur web ou web mobile Réaliser des interfaces utilisateur statiques web ou web mobile Développer la partie dynamique des interfaces utilisateur web ou web mobile	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 20 min En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets. Il prépare un dossier de projet et un support de présentation de type diaporama. Le dossier de projet rend compte de l'ensemble des projets. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier de projet imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente ensuite son ou ses projets au jury. Entretien technique : 00 h 30 min Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets. Questionnaire professionnel : 00 h 30 min L'ensemble des candidats répondent en même temps au questionnaire professionnel en présence d'un surveillant. Le candidat étudie une documentation technique rédigée en anglais. Il répond à - deux questions fermées à choix unique posées en français ; - deux questions ouvertes posées en anglais et amenant des réponses courtes, en rédigeant la réponse en anglais. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 20 min

RNCP37674BC02 - Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Mettre en place une base de données relationnelle Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL Développer des composants métier coté serveur Documenter le déploiement d'une application dynamique web ou web mobile	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 00 h 20 min En amont de la session d'examen, le candidat réalise un ou plusieurs projets. Il prépare un dossier de projet et un support de présentation de type diaporama. Le dossier de projet rend compte de l'ensemble des projets. Lors de l'examen, le jury prend connaissance du dossier de projet imprimé avant la présentation du candidat. Le candidat présente ensuite son ou ses projets au jury. Entretien technique : 00 h 30 min Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences couvertes par le projet ou les projets. Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet ou les projets. Questionnaire professionnel : 00 h 30 min L'ensemble des candidats répondent en même temps au questionnaire professionnel en présence d'un surveillant. Le candidat étudie une documentation technique rédigée en anglais. Il répond à - deux questions fermées à choix unique posées en français ;

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
	- deux questions ouvertes posées en anglais et amenant des réponses courtes, en rédigeant la réponse en anglais. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 20 min

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Entreprise de services numériques (ESN ou ex-SSII) réalisant des prestations de développement d'applications, en régie ou au forfait

Entreprise de solutions logicielles

Structure utilisatrice, de type entreprise du secteur privé ou public, possédant un service dédié aux études et aux développements informatiques

Activité d'informaticien d'études indépendant

Type d'emplois accessibles :

Développeur d'applications, développeur informatique

Développeur back end, développeur front end, développeur full stack

Développeur d'applications mobiles

Développeur web, développeur web mobile, développeur web et web mobile

Code(s) ROME:

M1805 - Études et développement informatique

Références juridiques des règlementations d'activité :

Sans objet

Voie d'accès

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis disctincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modificatio n
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		х	-	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modificatio n
En contrat d'apprentissage	Х		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-
Après un parcours de formation continue	х		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	
En contrat de professionnalisation	х		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-
Par candidature individuelle		Х	-	-
Par expérience	х		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		х
Inscrite au cadre de la Polynésie française		х

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance totale :

Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance

RNCP31114 - TP - Développeur web et web mobile

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37674BC01 - Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée	RNCP31114 - TP - Développeur web et web mobile	RNCP31114BC01 - Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37674BC02 - Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée	RNCP31114 - TP - Développeur web et web mobile	RNCP31114BC02 - Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/ BO	Référence au JO/BO
	Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi
30/12/2015	Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de
	l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...):

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
13/05/2023	Arrêté du 26 avril 2023 relatif au titre professionnel de développeur web et web mobile

Date de publication de la fiche	12-06-2023
Date de début des parcours certifiants	01-09-2023
Date d'échéance de l'enregistrement	01-09-2028

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	3899	0	60	55	83

Lien internet vers le descriptif de la certification :

www.travail-emploi.gouv.fr

Liste des organismes préparant à la certification :

Certification(s) antérieure(s):

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée		
<u>RNCP31114</u>	TP - Développeur web et web mobile		

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

1/13/25, 09:48 7 of 7